

# Débloquer les contraintes d'investissement dans les zones économiques spéciales du Libéria

## Projet d'amélioration du climat des affaires et des investissements en Afrique de l'Ouest

### Contexte

Le projet amélioration du climat des affaires et de l'investissement en Afrique de l'ouest est une initiative quadriennale lancée en novembre 2014. Ce projet, financé par l'Union européenne, vise à éliminer ou à réduire les contraintes liées au climat d'investissement (CI) et la politique d'investissement (PI), notamment les obstacles à l'entrée d'investissements, qui entravent les investissements nationaux, intrarégionaux et extrarégionaux dans le marché commun de la CEDEAO.

Le projet est mis en œuvre par la Banque mondiale. Ce groupe fournit une assistance technique aux États membres de la CEDEAO au niveau national et à la Commission de la CEDEAO au niveau régional.



Photo: Monrovia © Shoanna Solomon / Banque mondiale

Au Libéria, comme ailleurs en Afrique subsaharienne, le gouvernement s'emploie activement à attirer les investissements. En tant que moyen ciblé de générer des investissements, le pays se concentre sur le développement de zones économiques spéciales (ZES) - des zones désignées soumises à des réglementations économiques uniques. Les zones sont situées à l'intérieur des frontières nationales d'un pays et leurs objectifs sont les suivants: augmentation du commerce, augmentation des investissements, création d'emplois et administration efficace.

Le gouvernement du Libéria a commencé à travailler sur une loi sur les ZES en 2008, mais il a eu besoin d'un appui juridique consultatif externe en 2017 pour mener à bien l'élaboration de la Loi. À la demande du gouvernement, le projet a introduit une approche innovante pour soutenir la promulgation légale de la loi et / ou de la réglementation sur les ZES nationales qui se concentrent sur l'élimination des barrières EI et CI qui entravent les investissements / investisseurs nationaux, intrarégionaux et extrarégionaux. L'élimination de ces obstacles devrait générer des investissements accrus au Libéria et ailleurs dans la région.

### Objectifs

- Augmenter les investissements directs étrangers au niveau national (dans les États membres de la CEDEAO) et dans la région de l'Afrique de l'Ouest.
- Éliminer les obstacles à l'entrée des investissements et les contraintes liées au climat d'investissement en Afrique de l'Ouest.

### Résultats

La loi sur les ZES au Libéria a été promulguée en octobre 2017. Cette loi devrait apporter un certain nombre d'avantages aux investisseurs:

- Les motiver à faire les investissements initiaux bien avant l'octroi d'une licence à une ZES. En particulier, les développeurs/opérateurs internationaux de ZES qui participent à la conception, au financement, à la construction, au développement, à l'exploitation, à la maintenance et à la promotion de ZES à une échelle mondiale créent souvent une filiale dans la nouvelle juridiction en conséquence directe d'une nouvelle loi sur les ZES.
- Les résultats préliminaires favorables des études de faisabilité peuvent alors inciter les développeurs et les opérateurs internationaux de ZES à effectuer des achats agressifs de terres privées dans le pays d'accueil, en prévision de la recherche d'une licence de

développeur/opérateur de ZES auprès de l'autorité institutionnelle. Ces achats de terrains constituent des «investissements générés» bien avant l'octroi de licences à la ZES.

La promulgation de la nouvelle loi sur les ZES au Libéria a déjà entraîné la préparation d'une étude de faisabilité détaillée devant être entreprise sur le site d'une ZES à Buchanan - la troisième ville du Libéria. Cette étude de faisabilité est financée par la communauté internationale des donateurs, y compris l'USAID et la Banque africaine de développement, compte tenu de l'attractivité de Buchanan en tant que pôle d'investissement et de commerce en raison de son emplacement sur la côte. Le site de la ZES de Buchanan devrait générer des opportunités d'investissement et d'emploi pour les entreprises agro-industrielles essentielles.

Les travaux au Libéria ont également amené la Commission de la CEDEAO à solliciter l'aide du projet pour élaborer une loi et une politique régionale sur les ZES.

En outre, d'autres États membres de la CEDEAO ont demandé au Projet une assistance similaire en tant que moyen ciblé de générer des investissements au niveau national. Le projet répond à cette demande en reproduisant cette approche au Nigeria et au Mali. Des projets de lois sur les ZES ont été élaborés pour les deux pays et sont en attente d'adoption.

#### Faits et chiffres

- **Objectif du projet** : approfondir l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest au profit du secteur privé
- **Focus**: Supprimer les contraintes sur l'expansion régionale des investissements transfrontaliers et leur fiscalité
- **Calendrier** : 2014–2018
- **Donateur** : Union européenne (UE)
- **Institutions bénéficiaires** : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en collaboration avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), États membres (représentants des gouvernements nationaux et associations du secteur privé)
- **Partenaire d'assistance technique** : Groupe de la Banque mondiale (GBM)

#### Témoignage

«La loi ZES servira de plate-forme pour renforcer la compétitivité de l'économie nationale, créer de nouvelles possibilités d'emploi, améliorer les compétences des Libériens, moderniser les infrastructures du pays et le développement économique du secteur privé, entre autres», a déclaré l'ancien président du Libéria, Ellen Johnson Sirleaf<sup>1</sup>

<sup>1</sup> <https://allafrica.com/stories/201707050730.html>